Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260529-202604112-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf mai à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 19 mai 2026

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, M. JOUBIN David, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, DELVALLEE Bruno, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire, Mme ANDREUX Muriel

Procurations : CARRIER Jean à LE GRAET Karine
LE MEUR Anne-Marie à LE GONIDEC Julie

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme ANDREUX Muriel

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

A l'issue du renouvellement général de mars 2026, il est nécessaire de renouveler la composition de la commission de contrôles des listes électorales.

La commission est composée :
- d'un conseiller municipal de la commune,
- un délégué de l'administration désigné par le préfet,
- un délégué désigné par le Président du tribunal de justice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité
- de désigner Hélène PERROT, Daniel LE MEUR
- de proposer Loïc LE CALVEZ et Gabriel MENGUY comme délégué de l'administration et Joseph LE PEUCH et Bernard LE GONIDEC comme délégué désigné par le Président du tribunal de justice (l'administration en sélectionnera qu'un).

Le Maire,

MAIRIE D'YVIAS

Mme LE GRAET